

# Avis de convocation

## Assemblée générale annuelle 2010



ASSOCIATION DES COURTIERS ET AGENTS IMMOBILIERS DU QUÉBEC

À TOUS LES MEMBRES AYANT DROIT DE VOTE DE  
L'ASSOCIATION DES COURTIERS ET AGENTS IMMOBILIERS DU QUÉBEC

**LE JEUDI 15 AVRIL 2010, À 15 H,**  
HÔTEL MORTAGNE, SALLE : BOUCHERVILLE AB  
1228, RUE NOBEL, BOUCHERVILLE  
INSCRIPTION : FOYER

### Ordre du jour final

1. **Ouverture de la réunion et constatation du quorum**
2. **Adoption du procès-verbal**
  - 2.1 Assemblée générale annuelle tenue le 22 avril 2009
3. **Questions relevant du dernier procès-verbal**
4. **Dépôt des rapports annuels suivants :**
  - 4.1 Rapport du président du conseil d'administration
  - 4.2 Rapport du président et chef de la direction
  - 4.3 Rapport de la syndique
  - 4.4 Rapport du président du comité d'inspection professionnelle
  - 4.5 Rapport du président du comité de discipline
  - 4.6 Rapport du président du comité décisionnel sur les infractions criminelles
  - 4.7 Rapport du trésorier de l'Association
  - 4.8 Rapport des vérificateurs, Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
5. **Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 2010**
6. **Questions et commentaires divers**
7. **Levée de l'assemblée**

Claude Barsalou, avocat  
Secrétaire

NOTE : EN VERTU DE L'ARTICLE 2.5.2 DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DE L'ACAIQ, TOUT MEMBRE DOIT DÉMONTRER, EN SE PRÉSENTANT À L'ASSEMBLÉE, QU'IL EST MEMBRE DE L'ASSOCIATION. IL DOIT PRODUIRE SON CERTIFICAT, SOUS PEINE DE SE VOIR REFUSER L'ACCÈS À L'ASSEMBLÉE. DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ IL N'A PAS SON CERTIFICAT EN MAIN, L'ASSOCIATION ACCEPTERA LES PIÈCES D'IDENTITÉ SUIVANTES AU MOMENT DE L'INSCRIPTION, SOIT SON PERMIS DE CONDUIRE OU SA CARTE D'ASSURANCE MALADIE.